

Bénédicte CHÉRON

Le Viet Nam,

**des blessures
de l'Histoire
à l'Asie
du XXI^{ème} siècle**



Le Viet Nam

Bénédicte CHÉRON

Le Viet Nam

des blessures de l'Histoire à
l'Asie du XXI^e siècle

TEMPORA-ÉDITIONS DU JUBILÉ

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

les Jung Vuong. Ils sont dix-huit à diriger cette fédération, appelée le Van Lang, qui, au III^e siècle av. J.-C., fusionne progressivement avec ses voisins pour former le Nam Viet. L'autonomie de cette entité territoriale ne dure pas longtemps. Dès le deuxième siècle avant Jésus-Christ, la Chine a des visées d'extension vers le sud. Le Nam Viet est absorbé en 111 av. J.-C. Ainsi débute cette domination de mille ans qui va fortement structurer l'identité et la culture vietnamienne. Après un respect initial des institutions et traditions locales, alternent des périodes de forte centralisation chinoise, avec la mise en place d'une administration propre, et des révoltes provoquées par l'inquiétude de l'aristocratie vietnamienne soumise à cette sujétion. Le Viet Nam retrouve son indépendance en 939 après une révolte qui réussit enfin à repousser la puissance chinoise. Pour une part, la nationalité vietnamienne et l'identité du futur État se construisent donc contre la Chine tout en ayant assimilé nombre d'éléments de la culture chinoise et en ayant connu un développement économique réel au cours de ce millénaire.

La construction de l'État entre tensions intérieures et résistance à la Chine

Les dynasties des Ly (1009-1225) et des Tran (1226-1400) se succèdent. Pour les rois, il s'agit de maîtriser tentations sécessionnistes des seigneurs locaux à l'intérieur du royaume tout autant que de résister aux tentations hégémoniques de la Chine. Les Ly doivent d'abord mettre fin aux rivalités intérieures du royaume pour pouvoir instaurer un pouvoir administratif capable, par exemple, de mener une politique de construction de digues dans le delta du fleuve Rouge et de limiter les dégâts des inondations. Les féodaux sont peu à peu remplacés par des lettrés et des hauts fonctionnaires. À partir de 1054, un État

formalisé apparaît, sous le nom de « Dai Viet ». Les Ly repoussent les Chinois plusieurs fois et dans le même temps étendent le royaume vers le sud. La dynastie s'effondre, affaiblie par des révoltes paysannes contre la fiscalité.

Les Tran se trouvent confrontés au même défi. À la menace chinoise succèdent pour un temps les tentatives d'incursion mongoles. L'extension du Dai Viet se poursuit vers le sud. Le bouddhisme cède du terrain au confucianisme, propice à l'installation d'une culture nationale et collective forte : système d'enseignement unifié, concours littéraires pour le recrutement des fonctionnaires, développement de la poésie et de la littérature y contribuent. L'administration centralisée permet la réalisation de grands travaux. Mais les dissensions internes ne disparaissent pas.

*« Mais la politique des Ho se fit pesante,
Le peuple grognait de colère,
Les agresseurs Ming en profitèrent pour déchaîner la
guerre.
Des traîtres vendirent la patrie afin d'y assouvir leur
appétit.
Des hommes furent brûlés vifs, des femmes, des enfants
égorgés.
Ils usèrent de mille ruses pour duper le peuple, berner le
Ciel.
Vingt années durant le crime dura.
Les vertus d'humanité, de justice disparurent de notre
terre, Taxes et impôts vidèrent nos lacs et nos montagnes.
Il fallait plonger au fond des mers, affronter les requins
pour leur fournir des perles,
S'aventurer au fond des montagnes pour leur ramener de*

l'or, Se risquer dans des forêts pestilentielles pour piéger des faisans et des cerfs noirs.

Ni l'herbe des prairies, ni le moindre insecte ne furent ménagés. Malheur à nos veuves et nos enfants ! »

Nguyen Trai (1380-1442), « Proclamation sur la pacification des Ngo », *Mille ans de littérature vietnamienne*, édition établie par Nguyen Khac Vien et Huu Ngoc, Picquier Poche, 2000.

Les Ming chinois, au prétexte de rétablir l'autorité dynastique pour remédier à l'instabilité, envahissent à nouveau le Viet Nam. Jusqu'en 1428, ils y mènent une politique de sinisation brutale qui provoque une révolte dès 1418, menée par Le Loi. Ce dernier conduit une guérilla du faible contre le fort, fondant une tradition combattante vietnamienne qui perdure jusqu'au XX^e siècle. Il devient à son tour un héros national. Le Loi parvient à maintenir à distance les Chinois tout en évitant de provoquer, pas un excès d'irrespect, le Céleste Empire. Il maintient l'administration que les Ming avaient mise en place. Au cours de cette période, la bureaucratie devient la véritable classe dirigeante du royaume. Les fonctionnaires sont répartis en neuf grades. Ils sont recrutés par concours et payés grâce à des terres qui leur sont allouées. Un code de droit civil et de droit public voit le jour. La dynastie atteint son apogée sous Le Thanh Tong (1460 à 1497). L'extension vers le sud se poursuit. Déjà, depuis un siècle, le 18^e parallèle avait été franchi par les Vietnamiens. Sur ces terres du sud, les militaires deviennent naturellement des colons. L'agriculture dans l'ensemble du royaume fait d'immense progrès grâce une politique systématique de défrichement et d'endiguement.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

parfois par des actions terroristes. Le Parti nationaliste (VNDQQ) qui fomente une insurrection à Yen Bay, en 1930, est écrasé. Le seul parti indépendantiste qui survit est le parti communiste vietnamien, au sein de la III^e Internationale, dirigé par Nguyễn Ai Quốc, le futur Ho Chi Minh, depuis 1930. Pour autant, ce parti est anéanti dans les années 1930. Il ne survit que clandestinement jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale, laquelle va lui donner l'occasion historique d'occuper le devant de la scène.

Le Viet Nam en guerre contre l'Occident

Sortir de la colonisation

Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'Indochine est sous domination japonaise, indirecte dans un premier temps. Depuis mai-juin 1940 et l'effondrement de la métropole, les autorités françaises de la colonie ont dû se résigner à ce « parrainage » inconfortable et hostile. En mars 1945, brutalement, les Japonais renversent le pouvoir colonial français (le général Lemonnier est décapité publiquement au sabre) et placent sur les trônes vietnamien, laotien et cambodgien les trois monarques Bao Dai, Sisavang Vong et Norodom Sihanouk. Mais le départ des Japonais change la donne. Au Viet Nam, en août 1945, une révolte pousse Bao Dai à abdiquer et débouche sur un gouvernement insurrectionnel dirigé par le communiste Ho Chi Minh. L'indépendance du Viet Nam est proclamée sous son égide le 2 septembre. Ce retour en force du parti communiste vietnamien, qui a profité de l'expansion japonaise et de ses conséquences, inaugure plusieurs décennies de combats.

La France va d'abord tenter de reprendre pied sur le territoire. En septembre 1945, l'accord « Ho Chi Minh/Sainteny », négocié entre les communistes et le gouvernement français, reconnaît le Viet Nam comme un État libre au sein de l'Union française. Les troupes françaises se réinstallent à Haiphong et Hanoi. Mais les incidents se multiplient. Le 23 novembre 1946, suite à une émeute et à l'agression systématique des Européens, le bombardement de Haiphong par les Français se traduit par de nombreux morts civils. La guerre d'Indochine a commencé. Pour les Français, il s'agit de reconquérir le Nord, largement tenu par les forces de la République démocratique du Viet Nam (le Viet Minh), autoproclamée par Ho-Chi Minh. Encerclant les villes et les grandes plaines tenues par l'armée française, la guérilla fait rage. Les villages survivent en acceptant les dominations intermittentes de l'un ou l'autre camp.

La guerre est très complexe pour les Français. Le terrain leur échappe malgré l'esprit d'initiative d'officiers et de soldats très fortement engagés dans leur mission, et l'action de chefs prestigieux comme le maréchal de Lattre de Tassigny. Dès 1949, la victoire des communistes en Chine internationalise le conflit. L'aide chinoise arrive par le nord en soutien aux troupes d'Ho Chi Minh. Par ailleurs, la métropole, lointaine, se désintéresse largement de ce que le Parti communiste français ne tarde pas à qualifier de « sale guerre ». La principale faiblesse française : des buts de guerre flous. En 1949, un nouveau projet politique est donc adopté. Il repose sur le remplacement d'Ho Chi Minh à la tête d'un État indépendant vietnamien, en faveur d'un dirigeant « ami » de la France. Le choix se porte en mars 1949 sur Bao Dai, monarque sortant. Un statut similaire est adopté pour le Laos et le Cambodge. La guerre, désormais, a pour but de garantir l'indépendance du Viet Nam sans le communisme,

donc sans le Viet Minh. Ho Chi Minh demeure pourtant, aux yeux du bloc communiste mondial et d'une partie des Vietnamiens, le leader de l'indépendance. En janvier 1950, la Chine et l'URSS reconnaissent Ho Chi Minh comme le dirigeant légitime. Face à cette légitimité idéologique, un « autre » Viet Nam s'organise. En février, les États-Unis et le Royaume-Uni reconnaissent le régime de Bao Dai. Une « armée nationale vietnamienne » existe désormais, qui se bat aux côtés des Français contre le Viet Minh. Le Viet Nam n'est plus simplement une petite colonie qui tente d'obtenir son indépendance. Il entre dans l'actualité internationale.

Sur place, les troupes de l'Union française connaissent des défaites lourdes, sur la RC4 (Route coloniale n° 4) notamment, mais aussi des victoires tactiques importantes, comme à Vinh Yen en 1950. Cependant, les postes de la frontière nord sont évacués dès 1950.

L'évacuation par les Français des postes du Nord-Viet Nam en 1950.

« Les partisans rassemblèrent leurs familles pour monter dans les camions. Je suis resté avec les légionnaires pour assurer l'arrière-garde en cas d'attaque vietminh, et puis nous avons embarqué. C'est là que j'ai vu ceux que je n'avais pas voulu voir, auxquels je n'avais pas voulu penser. Les habitants des villages environnants, prévenus par la rumeur, accouraient pour partir avec nous. Ils avaient accepté notre protection. Certains avaient servi de relais. Ils savaient que, sans nous, la mort était promise. Nous ne pouvions pas les embarquer, faute de place, et les

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

étrangère avec, à la clé, une série d'arrestations et démissions. En 2003, le Parti avait déjà été secoué par l'affaire Nam Cam, du nom du chef d'un réseau de banditisme, protégé par des personnages haut placés dans l'appareil administratif et politique. Par ailleurs, le Parti n'échappe à aucun défaut des structures politiques bâties autour d'une idéologie totalitaire. Les soupçons d'hétérodoxie politique provoquent régulièrement des exclusions retentissantes. Certains, trop prolixes sur les discussions internes, subissent le même sort. Ces accusations peuvent évidemment n'être que des prétextes à l'élimination des rivaux trop ambitieux mais elles semblent dénoter de réelles dissensions idéologiques sur les évolutions politiques des quinze dernières années. Dans les années 1990, le Parti a connu le doute et la crise notamment parce que le *Doi moi*, qui n'a pas toujours été bien accepté, a tardé à produire des résultats probants. Il semble bien qu'au début des années 2000, le consensus ait été retrouvé : les premiers succès économiques ont rassuré les socialistes les plus rigoureux, tandis que la crise asiatique de 1997 a refroidi les ardeurs des plus « libéraux ». Ce consensus permet aux dirigeants de continuer de concilier l'héritage révolutionnaire et l'ouverture à l'économie de marché. La contradiction n'est qu'apparente entre les termes du débat : il ne s'agit pour le Parti que de continuer d'adapter une *doxa* qui allie « modernité » et « patriotisme », histoire nationale et défense réaliste des intérêts de la nation. Et de parvenir à maintenir ce consensus alors que la sociologie des adhérents se renouvelle et que la crise mondiale peut ébranler les acquis du début des années 2000.

Rien cependant ne laisse augurer une explosion ou une disparition du Parti à court terme. Son existence assure à la direction politique du Viet Nam une stabilité essentielle pour

mener les réformes. Enfin, l'État-Parti rejoint l'histoire longue du Viet Nam, au-delà de la seule référence au communisme, en adoptant une pratique du pouvoir qui renoue avec les traditions anciennes d'adaptation au contexte international, de maintien d'un pouvoir fort pour contrebalancer les forces centrifuges intérieures et en s'insérant dans un système complexe de pouvoirs locaux et nationaux qui se concurrencent. Les mots « totalitaire » et « libéral » ne suffisent pas à décrire la manière dont l'autorité de l'État est vécue au Viet Nam. Le rapide propos esquissé ici sur le fonctionnement du Parti ne peut suffire à rendre compte de la complexité des rapports entre l'État, le Parti et les populations.

L'emprise du Parti sur la société civile et le renouvellement de la classe politique

L'une des meilleures courroies de transmission sociale du Parti est le **Front de la Patrie** (qui organise la société civile), auquel s'ajoutent les organisations de masse (anciens combattants, femmes, étudiants). La maîtrise du processus électoral achève de verrouiller le dispositif. Depuis 1998, les candidatures multiples sont officiellement admises pour les élections locales mais elles doivent être validées par le Parti. Les élections nationales quant à elles demeurent contrôlées par la **Commission électorale centrale**. À tous les échelons, le candidat doit avoir une histoire sociale et civique « sans ambiguïté ». Les Vietnamiens évoquent entre eux l'existence d'un « *ly lich* » politique, une sorte de curriculum vitae politique, qui permet au Parti de suivre les itinéraires idéologiques des éventuels candidats.

Il serait illusoire de penser que l'ouverture économique s'accompagne d'une libéralisation complète de la vie politique. Les nominations de 2006 aux plus hautes fonctions de l'État sont révélatrices du rôle toujours central du Parti : Nguyen Minh Triet, Nguyen Tan Dung et Nguyen Phu Trong qui sont devenus respectivement président de la république, premier ministre et président de l'Assemblée nationale, ne sont pas connus pour leur hétérodoxie politique. Les dernières élections législatives de mai 2007 ont montré que le renouvellement du personnel politique restait limité : 25,7 % des élus sont des femmes, 87 députés sur 498 sont issus des minorités ethniques. **Seulement 43 députés ne sont pas membres du Parti.** Cet immobilisme institutionnel et idéologique explique l'indifférence des citoyens pour les élections. Ils votent massivement (avec des taux de participation de 99 %) parce que le pouvoir tolère mal l'abstention, mais les élections, notamment en ville, ne suscitent qu'un intérêt mitigé. Dans les rues de Hanoi lors des dernières législatives, rares étaient ceux qui se passionnaient pour l'enjeu.

« Aux zones d'effritement ou de “détournement” du pouvoir politique sous la contrainte de l'ouverture économique depuis 1986, la république socialiste du Viet Nam répond au jour le jour par un pragmatisme autoritaire non dénué d'efficacité. Certes, les relations sont complexes entre les divers acteurs du système politique. Le régime n'est pas monolithique, mais il ne faut pas en conclure pour autant que le monopole de l'exercice du pouvoir du Parti communiste est sérieusement entamé. Au Viet Nam, nous sommes loin des lieux communs sur l'“affaiblissement de l'État” dont le terme implicite serait l'avènement d'une démocratie libérale. Comme la plupart des pays en Asie, le

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Dans le domaine du commerce, de l'industrie et des services, l'État tente d'abord d'instaurer des règles pour faire fonctionner un secteur privé et rationaliser le système bancaire. En effet, les petites entreprises privées autant que le secteur public n'obéissent à aucune règle précise de gestion. En façade, l'État contrôle. Dans la réalité, l'enrichissement illégal et l'évasion fiscale sont considérables. Deux mille entreprises déficitaires sont ainsi supprimées. Les entreprises survivantes sont regroupées au sein de compagnies générales, et actionnarisées. Les résultats de ce capitalisme d'État demeurent mitigés : en 1997, seulement 40 % des entreprises publiques sont rentables. Enfin, des normes de gestion sont instituées. Peu à peu, les contributions étatiques sont remplacées par des prêts bancaires. Le gouvernement assouplit les règles afin de faciliter l'arrivée des capitaux internationaux indispensables à l'émergence du Viet Nam sur le marché mondial. À la fin des années 1990, il est désormais possible pour un investisseur étranger de ne plus procéder par *joint-venture* avec un détenteur de parts vietnamien.

Le commerce international explose mais la balance commerciale demeure très déficitaire. Enfin, beaucoup de Vietnamiens ne profitent pas des résultats des réformes. Le chômage touche 6 millions d'entre eux en 1992 (sur une population active de 33 millions). Il faut attendre 1996 pour que la croissance commence à profiter à l'ensemble du pays et non seulement à Ho Chi Minh Ville. L'inflation atteint plus de 80 % en 1991. Elle tombe à 16,9 % en 1995 et à 4,1 % en 1999. Cependant, au-delà même des résultats, encore mitigés et rendus d'autant plus fragiles par la crise de 1997 (sans compter les répercussions de la crise qui a débuté en 2008), l'image d'un Viet Nam capable de se moderniser a largement contribué à éveiller la curiosité des investisseurs. Autant que les réformes,

leur perception par les Vietnamiens et par les acteurs internationaux est essentielle.

Faire entrer l'économie dans la modernité

À la veille de l'an 2000, le Viet Nam demeure un pays peu développé malgré des taux de croissance élevés jusqu'en 1997 et des échanges extérieurs qui ont explosé depuis 1985. Ses exportations sont celles d'un pays en cours d'industrialisation et reposent principalement sur ses ressources en hydrocarbures (production offshore). Viennent ensuite les industries (production textile et chaussures) qui tirent profit du très faible coût du travail. L'agriculture (riz, café, thé) et la pisciculture constituent le troisième poste important d'exportation. Trois quarts de la population vivent à la campagne et travaillent la terre. La crise asiatique de 1997 a montré l'insuffisance des réformes structurelles. Par ailleurs, 1997 est aussi une année de crise politique, marquée au Viet Nam par les scandales liés à la corruption et par la révélation de très nombreuses créances douteuses. Les paysans commencent à manifester leur mécontentement, mettant en cause la légitimité du régime et réclamant, eux aussi, de profiter des progrès annoncés.

L'État hésite sur la marche à suivre pour moderniser l'agriculture. L'effort porte finalement sur les investissements en infrastructures pour sortir les villages ruraux de l'isolement : électricité, routes, canaux d'irrigation et digues sont les nouveaux chantiers. L'accès au crédit est facilité pour les agriculteurs. Le Viet Nam occupe désormais une bonne place de producteur et d'exportateur d'un certain nombre de produits tropicaux (en 2005, le Viet Nam est dans les cinq premiers

producteurs et exportateurs mondiaux de riz, café, poivre et cajou, il est le 9^e producteur et 7^e exportateur de thé). Cependant, 57 % de la population active travaille encore dans le secteur agricole qui pourtant ne représente que 20 % du PIB. La question de la productivité est donc à l'ordre du jour. Enfin, la crise des cours des matières premières de 2008 touche le Viet Nam. En ce qui concerne l'industrie et les services, les réformes se poursuivent également. À l'été 2000, de nouvelles mesures assouplissent les possibilités d'investissement. Le 20 juillet 2000, une bourse des valeurs est ouverte à Ho Chi Minh Ville, où sont autorisées quelques cotations d'entreprises étrangères en 2003. En 2001, un accord est signé avec le FMI qui accorde un prêt de 368 milliards de dollars sur trois ans, en contrepartie d'un plan de réformes. Par ailleurs, entreprises et salariés doivent désormais être enregistrés, notamment pour permettre la mise en place, encore bien tenue, d'un système d'assurance. En 2000, les indicateurs économiques commencent à redevenir positifs avec une croissance supérieure à 5 %, une monnaie stabilisée et le retour des investissements étrangers. Les mesures de 2000-2001 viennent soutenir la reprise.

Bilan d'une ouverture et perspectives

Une mutation confirmée de l'économie vietnamienne

L'élan de modernisation économique du Viet Nam est réel bien que ralenti par les crises sanitaires du SRAS (Syndrome Respiratoire Aigu Sévère) et du H5N1 (grippe aviaire) en 2003 et 2004. Le Viet Nam fête en 2006 les vingt ans du *Doi moi* avec un taux de croissance de 8,2 %. L'État a définitivement passé le

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

les structures d'intendance nécessaires à son action. Transports, fabrication de vêtements, fournitures alimentaires, construction de routes ont été confiés à des unités de combattants au service de l'armée, qui sont peu à peu devenues des « entreprises militaires » qui continuent de jouer un rôle majeur après 1975. En 1993, 300 entreprises, dont l'activité n'est plus toujours liée à la Défense, sont sous tutelle de l'armée. Elles produisent de l'énergie (électricité, gaz, pétrole), sont en charge de la construction d'infrastructures. D'autres groupes importants sont présents dans le transport aérien ou dans la production agricole. Leur existence est légitimée par le fait que l'État ne dispose pas de ressources suffisantes pour financer une industrie militaire autonome.

Mais le fonctionnement de ces groupes, qui profitent des subventions étatiques, manque de transparence. Les réformes des années 1990 les font passer de 300 à moins de 164, répartis en trois catégories : les entreprises dont la production est directement liée à l'équipement militaire ; celles dont la production est civile mais qui peuvent être utiles à l'armée ; et enfin, celles (les plus importantes) dont la production civile n'a comme seule utilité de fournir des ressources financières à la Défense. En 2000-2001, environ 100 000 hommes sont employés dans ces entreprises, soit un quart des effectifs supposés de l'armée populaire. Ces entreprises ne sont pas habituées à fonctionner selon les règles de la rentabilité économique. Certaines continuent de fournir du matériel obsolète. Le clientélisme y est très présent. Les entreprises militaires dans le domaine civil sont en concurrence directe déloyale (car elles bénéficient de réseaux au sein du pouvoir politique) avec les entreprises privées. Entre 2003 et 2008, les entreprises militaires ont été à nouveau réorganisées et

regroupées en six grandes sociétés. Le gouvernement, en 2008, affiche sa satisfaction : ces évolutions auraient permis, selon lui, des gains importants de productivité. Il prévoit d'actionnariser les sociétés militaires après 2010, à titre expérimental.

L'outil militaire, de la guerre à la paix

En 1987, le Bureau politique prévoit d'une réduction des effectifs de l'armée, qui coïncide avec le retrait des troupes du Cambodge en 1989. Il est difficile d'estimer ces effectifs entre 1975 et 1990. Le plan prévoit la démobilisation de 600 000 soldats, dont 100 000 officiers, soit plus de la moitié des effectifs estimés de 1987. Des unités entières ont été reconverties vers la production économique, sans que le statut de ces nouveaux groupements soit bien défini. Beaucoup de soldats ont simplement été démobilisés, peinant à retrouver un emploi. Au total, les réductions d'effectifs ont oscillé entre 300 000 et 600 000 hommes. L'armée populaire compterait donc aujourd'hui environ 400 000 hommes. Plus des trois quarts se trouvent dans l'infanterie. Les 80 000 hommes restant se répartiraient entre l'armée de l'air, la marine et la défense des frontières¹. Le budget de la défense augmente légèrement depuis les années 2000, en valeur absolue, mais sa part dans le budget de l'État diminue, passant de 8,1 % en 2003 à 7,2 % en 2006. Les dépenses militaires représentaient 7,9 % du PIB en 1990, elles ne représentent plus actuellement que 0,5 %. Ces chiffres sont cependant flous, fonctions de ce qu'ils intègrent et n'intègrent pas, notamment en ce qui concerne les entreprises militaires.

Les grandes orientations de la politique de défense ont été fixées dans deux « Livres blancs » successifs en 1998 et 2004. Le Viet Nam affiche sa volonté de ne plus faire partie d'aucune alliance militaire globale et d'orienter son action vers les nouvelles menaces locales et liées aux trafics (drogue, prostitution...). Le livre blanc de 1998 introduit une nouveauté en posant comme une priorité le développement d'une marine alors que le Viet Nam, pays de paysans, a longtemps privilégié l'action terrestre. Par ailleurs, des zones de défense économiques spéciales sont créées dans les régions frontalières avec la Chine, le Laos et le Cambodge où les entreprises militaires sont particulièrement impliquées. En décembre 2004, le nouveau Livre blanc rappelle que l'armée est placée « sous la direction directe et absolue du Parti communiste vietnamien ». Les missions de 1998 sont confirmées, ainsi que la volonté du Viet Nam de régler par la négociation les différends frontaliers terrestres et maritimes tout en rappelant sa « position immuable sur sa souveraineté indiscutable » en mer de Chine méridionale. Enfin, l'armée doit rester « proche des populations », en participant à la vie socio-économique, en « jouant son rôle dans le développement de la nation ». Elle demeure composée de professionnels, de conscrits (18 mois de service militaire) et de réservistes qui participent essentiellement aux forces locales. Elle est impliquée, partout sur le territoire, pour palier les défaillances gouvernementales dans les domaines économique, scolaire et sanitaire. Ces tâches confiées lui permettent de retrouver une image positive, ébréchée dans les années 1990 par l'enrichissement de certains de ses cadres. Cependant, son rôle dans la « relocalisation » de kinhs dans les montagnes et les hauts plateaux, pour participer au développement des « zones stratégiques », provoque le mécontentement des populations locales, composées d'ethnies minoritaires.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

commerciaux : près de 10 000 étudiants vietnamiens se forment en Chine. Enfin, Hanoi et Pékin incluent dans leurs discussions régulières un pan stratégique. La première session de consultation sino-vietnamienne sur la sécurité défensive s'est tenue en 2005 et un accord de coopération a été signé. En avril 2006, les deux États ont effectué leur première patrouille maritime conjointe dans le golfe du Tonkin. Dans l'ensemble de ces relations, le voisin chinois occupe la place privilégiée du grand frère, en position de force.

Les autres pays asiatiques, principaux partenaires économiques et commerciaux du Viet Nam

Au-delà de ces relations de voisinage, les pays asiatiques demeurent les premiers partenaires commerciaux du Viet Nam. Dans les dix premiers marchés d'exportation pour le Viet Nam, se trouvent le Japon, la Chine, Singapour, la Malaisie, la Corée du Sud. Dans les dix premiers marchés fournisseurs des importations vietnamiennes, les huit premiers et le dixième sont asiatiques (le neuvième étant les États-Unis) : la Chine, Singapour, Taïwan, le Japon, la Corée du Sud, la Thaïlande, la Malaisie, Hong Kong et l'Indonésie. En 2007, l'Asie dans son ensemble représentait la majorité des investissements directs étrangers au Viet Nam (68 %). Ils proviennent surtout de Corée du Sud, de Singapour, de Taïwan, et du Japon.

Le Japon, puissance économique ancienne de la région, a levé dès 1992 toutes les sanctions qu'il appliquait au Viet Nam depuis l'invasion du Cambodge de 1978. En 1995, il passe du

septième rang au troisième rang des investisseurs au Viet Nam, rejoignant le peloton de tête constitué par Taïwan, Hong Kong, Singapour et la Malaisie. Le premier ministre japonais s'engage en 2002 à maintenir les aides apportées au Viet Nam malgré les difficultés de l'économie nippone. Il n'est plus que le deuxième débouché des exportations vietnamiennes (12,5 % derrière les États-Unis), voire le troisième si l'on prend en compte la zone Union européenne, mais demeure le quatrième pays d'origine des importations vietnamiennes (9,86 %). Le Japon est en 2007 le quatrième investisseur asiatique au Viet Nam (10,9 %). Les relations entre le Japon et l'ASEAN sont relativement actives, notamment dans le groupe « 10+3 ».

Pour l'ensemble des pays asiatiques, l'ouverture du Viet Nam a été une opportunité importante d'investissements et d'extension de leurs relations commerciales. Mais le Viet Nam a su s'imposer comme un partenaire capable de peser dans les négociations notamment grâce à la diversification de ses relations avec l'étranger, avec la Chine d'abord mais aussi, et de plus en plus avec les partenaires américains, russes et dans une moindre mesure européens.

■ Ce qu'il faut retenir

Les pays du Sud-Est asiatique demeurent les principaux partenaires commerciaux du Viet Nam. L'immense majorité des investissements directs étrangers viennent de l'ASEAN et des pays voisins (plus de 60 % des IDE). Désormais, les relations entre États semblent pacifiées et les héritages de la guerre froide estompés. Les rivalités sont cependant encore fortes, dans une région où tout se règle par des relations bilatérales. Le rapport de force entre le Viet Nam et la Chine est fidèle

à l'histoire de leurs relations anciennes. Le Viet Nam ne peut faire sans la Chine et négocie respectueusement avec la grande puissance du Nord. Le petit pays joue cependant sur le développement de ses relations avec d'autres puissances mondiales pour tenir à distance les tentations hégémoniques de Pékin.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Bibliographie

Philippe DELALANDE, *Viet Nam, dragon en puissance*, L'Harmattan, 2007.

Stéphane DOVERT et Benoît de TREGLODE (direction), *Viêt Nam contemporain*, IRASEC/les Indes savantes, 2004.

HUU NGOC (direction), *Esquisse pour un portrait de la culture vietnamienne*, éditions Thê Gioi, Hanoi, 1996.

Gérard HERVOUET et Carlyle A. THAYER, « L'armée vietnamienne, acteur du développement économique ? », Colloque : *Le Viet Nam depuis 1945. État, marges et construction du passé*, Paris, 11 et 12 janvier 2001, Sciences PO/EHESS/MSH.

Paul ISOART, *Le phénomène national vietnamien, de l'indépendance unitaire à l'indépendance fractionnée*, Bibliothèque de droit international, Paris, 1961.

Jean LE PICHON, *France-Indochine, au cœur d'une rencontre, 1620-1820*, Éditions du Jubilé, 2005.

Pierre MONTAGNON, *La France coloniale, du temps des croisades à la Seconde Guerre mondiale*, Pygmalion, 1988.

NGUYEN KHAC VIEN et HUU NGOC, *Mille ans de littérature vietnamienne, une anthologie*, Éditions Picquier Poche, 2000.

Alain RUSCIO (direction), *Viêt Nam, l'histoire, la terre, les hommes*, L'Harmattan, 1989.

Hugues TERTRAIS, *Atlas des guerres d'Indochine, 1940-1990*, Autrement, 2004.

Alain S. de SACY, *Le Viet Nam, plongées au cœur d'un système*, HEC Eurasia Institute, Chambre de commerce et d'industrie de Paris, 2000.

TRAN THI HAO, *Une introduction à la connaissance du Viet Nam*, L'Harmattan, 2007.

Nora WANG, *L'Asie orientale du milieu du XIX^e siècle à nos jours*, Armand Colin, 1993.

Données statistiques et analyses :

L'État du Monde, Encyclopédie en ligne (www.etatdumonde.com), La Découverte.

L'Asie en 2007, HEC Eurasia Institute (www.hec.fr/eurasia/), janvier 2007.

Accomex Asie du Sud-Est n° 75, mai-juin 2007, Chambre de

commerce et d'industrie de Paris.

Mission économique française à Hanoi
(www.missioneco.org/vietnam)

Agence vietnamienne d'information (Viet Nam News Agency,
www.vnagency.com.vn)

Achevé d'imprimer en avril 2009
Imprimé en Union européenne
Dépôt légal : mai 2009

Composition et mise en pages réalisées par
Sud Compo - 66140 - Canet en Roussillon
017/2009